

Dons de la femme de Booch de Reims qui offre quelque médaille et une pièce d'or et proteste son attachement à la Convention, lors de la séance du 29 germinal an II (18 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons de la femme de Booch de Reims qui offre quelque médaille et une pièce d'or et proteste son attachement à la Convention, lors de la séance du 29 germinal an II (18 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 20;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27625_t1_0020_0000_8

Fichier pdf généré le 30/03/2022



çaise! Tous les tyrans de l'Europe, traînant à leur suite un troupeau d'esclaves, sont depuis longtemps ligués pour la perdre. Éh bien! jusqu'à présent la France a lutté victorieusement contre tant d'ennemis réunis; elle leur a prouvé et elle leur prouve tous les jours qu'elle compte autant de héros que de soldats... De vils intrigants ont cherché à armer les départements contre les départements, ils ont osé secouer sur leur patrie les torches de la guerre civile; mais l'opinion publique les a bientôt proscrits et la vengeance nationale en a fait justice. De tels exemples n'ont pas empêché qu'un Hébert, qu'un Vincent, qu'un Ronsin, que des mem-bres même de la Convention qui paraissaient mériter la confiance du peuple, que tous ces hypocrites, sous le masque du patriotisme, n'aient cherché de nouveau à replonger les citoyens français dans l'esclavage, en avilisant la représentation nationale, en conspirant avec nos ennemis. Ils ont cru, les traîtres, que ce bon peuple qu'ils trahissaient si impunément n'ouvrirait jamais les yeux sur leurs perfidies; mais tôt ou tard le génie qui veille pour le bonheur de la France, indique aux patriotes quels sont les vrais amis de la liberté; quel degré de confiance méritent tels ou tels qui prennent si chaudement sa défense. Grâces vous soient rendues, Citoyens représentants, vous avez su connaître les traîtres, vous avez arraché de votre sein ces plantes vénéneuses qui voulaient empoisonner la liberté. Les républicains du 3e bataillon de l'Aube vous félicitent sur l'énergie que vous avez déployée dans cette circonstance comme dans toutes celles où la patrie a été momentanément en danger. Restez à votre poste, Législateurs, les défenseurs de la patrie resteront au leur, et rien ne leur coûtera pour assurer le triomphe de la liberté. Depuis longtemps l'armée éprouvait une pénurie de viande qui pouvait devenir alarmante. Nos officiers ont de suite sacrifié la leur pendant tout le mois de germinal, les sous-officiers pendant une décade et les canonniers pendant deux jours. Heureux si ces légers sacrifices peuvent concourir au bonheur de la patrie. Vive

BERTRAND (capit.), SIMART (serg*-major), SAIN-TON (quartier-maître) [et 55 signatures illisibles].

la République, Vive la Montagne!»

35

L'administration du département de Saôneet-Loire fait passer à la Convention nationale l'extrait d'un arrêt pris pour solliciter un décret qui réprime d'une manière efficace l'abus qui provient de la perfide facilité des officiers municipaux d'accorder des passeports.

Renvoyé au comité de sûreté générale (1).

(1) P.V., XXXV, 301; mention dans F^7 4423 et

36

La femme de Booch adresse, pour la Convention nationale, de Reims, quelques médailles recueillies dans sa jeunesse, ainsi qu'une pièce en or; elle proteste de son attachement à la Convention nationale et à la plus belle des causes.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

[Au repr. Vidalin, 8 germ. II] (2).

«Je t'adresse ci-joint quelques médailles recueillies dans ma jeunesse, dont je fais offrande à la république. Il s'en trouve une parmi le nombre qui porte la mémoire du mariage du dernier des tyrans, et d'autres portant également emblême du despotisme dont à jamais je veux éloigner le souvenir, et que tout vrai républicain doit avoir en horreur.

Je joins à ces médailles une pièce en or, monnaie d'un despote, dont la conduite ministérielle envers la République française doit être en exécration parmi tous les peuples de l'univers. Je proteste en même temps mon dévouement sincère à la Convention nationale et à la plus belle des causes, la liberté et l'égalité ».

[Non signé].

37

La société populaire d'Hyères envoie à la Convention nationale la somme de 881 liv., la félicite sur son énergie, et l'invite à continuer de terrasser les ennemis du peuple.

Mention honorable et insertion au bulletin (3).

[Hyères, 21 vent. II] (4).

« Citoyens représentants,

Des égoïstes orgueilleux, ennemis de l'égalité avaient établi dans la commune d'Hyères, l'affreux système fédéraliste des sections: Louis XVII y avait été proclamé; les patriotes ont été en partie incarcérés; partie mis en fuite par les persécutions de ces scélérats; lorsque l'armée de la République est venue purger notre commune de cette engeance maudite, tous les coquins se sont alors réfugiés à Toulon et traînent maintenant leur misère avec les complices de leurs forfaits, les anglais et autres et sont échappés à la vengeance nationale; tous les muscadins, c'est-à-dire tous les contre-révolutionnaires ont délivré de leur présence infecte la terre de la liberté. Il n'est plus resté, dans notre cité, que les sans-culottes, les artisans et cultivateurs; voilà les seuls qui composent la société populaire; quoique pauvres, ils

⁽¹⁾ P.V., XXXV, 301 et 351. (2) C 297, pl. 1030, p. 14. (3) P.V., XXXV, 302 et 351. Bⁱⁿ, 3 flor. (1^{er} suppl^t).
(4) C 297, pl. 1030, p. 15.